



Données-clés

Financement : Belgique

Mise en œuvre : Enabel - Agence belge de développement

Partenaire : Ministère provincial en charge du Développement Rural

Localisation : Province de la Tshopo, Territoires de Banalia, Isangi et Opala

Début du projet : Novembre 2014

Durée : 60 mois

Budget : contribution belge : 20.000.000 €
contribution de la RDC : 3.000.000 €



Programme de désenclavement dans la Tshopo

Programme de désenclavement dans la Tshopo (PRODET)

Boulevard Mobutu n°30
Immeuble L. Hasson & Frères
Commune de la Makiso,
Kisangani
T (+ 243) (0) 972 00 11 55 / 827 49 71 94
philippe.mukendi@enabel.be

Enabel
Agence belge de développement
133 Boulevard du 30 Juin
Commune de la Gombe,
Kinshasa
T (+ 243) 995 90 40 17
enabel.be



Ministère provincial
en charge du Développement Rural



Belgique
partenaire du développement

Enabel



Contexte

L'insuffisance de voies de communication fonctionnelles, le manque d'entretien des voies réhabilitées et les nombreuses tracasseries enlèvent et appauvrissent davantage les populations dans les zones de production agricole.

Pour assurer une meilleure circulation des personnes et des biens ainsi que la sécurité alimentaire, la RD Congo se fixe, comme une priorité, le désenclavement des zones et l'augmentation de la production agricole.

Cette vision du partenaire congolais est à la base de la mise en place du Programme de désenclavement dans la Tshopo (PRODET) et de son jumeau, le Programme de développement agricole dans la Tshopo (PRODAT). Les deux interventions sont appelées à se compléter de manière à créer des synergies en vue de relever le double défi. Le désenclavement des communautés se fera en fonction des bassins de production agricole identifiés dans la zone d'intervention.

Objectifs

Le programme contribue à la réduction de la pauvreté en visant principalement l'augmentation des revenus des exploitants familiaux dans les zones ciblées de la Tshopo, grâce à une relance durable de la production agricole.

De façon spécifique, il s'agit de diminuer le coût du transport par la mise à disposition d'un réseau multimodal fonctionnel et durable.

Bénéficiaires

- Les producteurs (agriculteurs et autres) habitant dans les zones d'intervention ;
- Les consommateurs des villes approvisionnées par les zones d'intervention ;
- Les transporteurs qui utilisent les routes réhabilitées et entretenues ;
- Les membres des structures d'entretien (Comités locaux d'entretien des routes - CLER, ONG, PME) ;
- Les ministères partenaires et les fonctionnaires ciblés par le renforcement des capacités.

Résultats atteints

- La gouvernance routière et la maîtrise d'ouvrage provinciale sont appuyées par une Commission Provinciale Routière (CPR) installée et fonctionnelle ;
- La vulgarisation des bonnes pratiques pour la protection du patrimoine routier en vue de la durabilité des routes réhabilitées est assurée, par un appui à la CPR, dans la production d'outils de sensibilisation ;
- L'impact des travaux routiers sur l'écosystème est atténué avec la production d'un guide environnemental ; les recommandations de l'étude d'impact environnemental et social pour les aménagements routiers prévus dans les territoires d'Opala et Banalia sont suivies ;
- La circulation des personnes et des biens est rendue fluide entre les bassins de production, les points d'évacuation, les marchés et les centres de consommation grâce à 650 km de routes rurales réhabilitées et entretenues, 18 ponts construits et 3 bacs rénovés ;

- La gestion des bacs et la sécurité des usagers s'améliorent progressivement grâce à un accompagnement financier et technique permanent ;
- Le démarrage des activités pour l'amélioration de la conception et de la construction des embarcations afin d'apporter la sécurité dans leur exploitation ;
- Les travaux de balisage et l'aménagement des cours d'eau de desserte agricole, l'aménagement des points de rupture de charges et l'appui à la gouvernance dans le secteur fluvial garantiront une navigation sécurisée ainsi que la promotion du transport fluvial ;
- Des actions de sensibilisation et d'appui conseil de proximité pour la promotion des bonnes pratiques d'utilisation du réseau multimodal de transport, du concept d'appropriation du patrimoine routier et de concertation locale ont été menées à travers les services de l'Inspection Provincial du Développement Rural ;
- Une contribution conséquente est donnée à la lutte contre les tracasseries à travers la vulgarisation de la nomenclature des impôts, taxes, droits et redevances auprès des bénéficiaires (transporteurs principalement) ;
- Les riverains vivant le long des axes routiers réhabilités bénéficient d'une sensibilisation aux comportements à risque en rapport avec le VIH/SIDA et au dépistage volontaire.